Convocation aux membres du comité du SIAS

Nous avons l'honneur de vous convoquer à la prochaine réunion du comité du SIAS qui aura lieu JEUDI, le 13 février 2025 à 17.00 heures à la salle du conseil communal de Schuttrange, 4, Place de l'Eglise.

Ordre du jour :

- 1. Informations du Président.
- 2. Protection de la Nature :
 - 2.1. Création de 3 postes de conseillers « Pacte Nature » (m/f/d) sous le statut de salarié(e) à tâche intellectuelle, à tâche complète et à durée indéterminée, rémunéré(e) par analogie à un employé communal de la carrière A1 scientifiquetechnique Diplôme universitaire en sciences naturelles (Master ou équivalent).
 - 2.2. Approbations de conventions diverses dans le cadre du FPE :
 - 2.2.1. Convention No. 018/2025 avec le MECB relative au projet « Ausweitung des Vertragnaturschutzes in Luxemburg ».
 - 2.2.2. Convention No. 011/2025 avec le MECB relative au projet « Acquisition de terrains par les communes-membres du SIAS dans le cadre de la protection et de la restauration de la nature et des ressources naturelles subventionnée par l'Etat. ».
 - 2.3. Approbations d'avenants relatives à projets FPE déjà en cours :
 - 2.3.1. Avenant 2 à la convention relative au projet « Restaurierung von FFH6510 und FFH6210 Lebenräumen sowie artenreichen Grünlandflächen".
 - 2.3.2. Avenant 2 à convention relative au projet « Realisierung eines Biotopverbundsystems in den Gemeinden der Biologischen Station SIAS".
 - 2.3.3. Avenant 2 relative au projet "Wiederaufbau und Neuanlage von Bongerten (BK09) in den Gemeinden der Biologischen Station SIAS".
- 3. Administration Générale :
 - 3.1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 14 novembre 2024.
 - 3.2 Approbation de crédits budgétaires supplémentaires rendus nécessaires par l'approbation de 3 avenants avec le MECB dans le cadre FPE pour l'exercice 2025 :
 - 3.2.1. Crédit de 140.000,00.-€ sur l'article No. 3/541/612200/99002 Travaux dans le cadre des projets pour le fonds de la Nature FFH6510 + FFH6210.



2. Crédit de 132.000,00.-€ sur l'article No. 3/541/612200/99003 Travaux dans le cadre des projets pour le fonds de la Nature Projet Biotopverbundsystem.

- 3.2.3. Crédit de 300.000,00.-€ sur l'article No. 3/541/612200/99001 Travaux dans le cadre des projets pour le fonds de la Nature Projet BK09 « Bongerten ».
- 4. Divers.
- 5. Séance à huis clos :
 - 5.1. Approbation d'un CDI et décision de classement d'un agent pour le service des travaux pratiques de la station Biologique.
 - 5.2. Approbation d'un CDD et décision de classement d'un agent pour le service du Pacte Nature.

Transmis en copie

- aux communes membres
- au Ministère de l'Intérieur

Schuttrange, le 24 janvier 2025 Pour le Bureau du syndicat:

Claude Marson

Président

Patrick Olinger Secrétaire